

BRIZAMBOURG

VOTRE, NOTRE GAZETTE

N°27

Les informations de la commune de Brizambourg

Octobre 2021

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les travaux
- Octobre rose
- Infos municipales
- Associations

AGENDA

09/10

Journée Octobre Rose

20/10

Chapiterie des tout petits
10h30 salle des fêtes

06/11

Fable de Jean de La Fontaine
16h30 salle des fêtes

19/11

Assemblée Générale Anim'a
Briz 19h salle des fêtes

27/11

PLUM'APERO, dictée 16h30
salle des fêtes

05/12 Marché de Noël

10/12 Repas des aînés ruraux
salle des fêtes

Bulletin municipal édité à 540 ex

Responsable publication :
Le Maire, Didier Cosset
Rédaction : F. Vol - L. Pellier

Imprimé par Actiade
17100 Fontcouverte

Le mot du Maire

Chers Brizambourgeoises, chers Brizambourgeois, L'optimiste, qui était en moi lors de mon dernier édito, a été vite balayé par les résultats sanitaires du département début juillet. Nous avons pris des décisions douloureuses, annuler la Frairie et la journée citoyenne. Grâce à la vaccination de masse et aux mesures barrières toujours en vigueur, la pandémie régresse doucement. Il faut continuer.

Cette difficile période, qui débutait au mois de mars 2020, a mis en difficulté nos citoyens mais également nos entreprises. Elle a retardé nos projets mais elle a également affaibli nos associations qu'elles soient sportives, culturelles, humanitaires ou de loisirs.

Je me plais à répéter que les associations sont le poumon de notre société. C'est avec elles et grâce à elles que nous nous retrouvons, que nous avons une vie ouverte vers les autres, avec les autres et pour les autres. Je profite de cet édito pour lancer un appel à l'aide. OUI après ce temps de pandémie TOUTES NOS ASSOCIATIONS sont en GRANDE DIFFICULTE ! Et je parle aussi pour notre/votre Bibliothèque Municipale (qui est un service de la Mairie géré par des bénévoles et non une association).

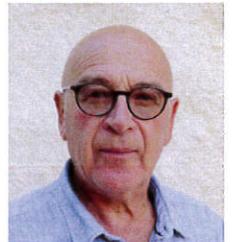
LES ASSOCIATIONS ONT BESOIN DE VOUS, C'EST UNE QUESTION DE SURVIE

En mai 2022 nous aurons pendant 15 jours un Cirque contemporain, la dernière semaine de juillet nous aurons une soirée concert avec après-midi à thème dans le cadre de la valorisation du « Patrimoine en Vals de Saintonge » en partenariat avec la CDC, en septembre nous aurons notre/votre Frairie Communale. Et là ce ne sont que les prévisions d'animations en partenariat Mairie/Associations, à chaque fois nous aurons besoin d'environ une vingtaine de bénévoles

Bien sûr il faut rajouter tout ce que réalisent les associations ou la bibliothèque sur leur cœur de compétence : sports, voyages, marches, repas dansants, dictée, expositions,... Nous comptons sur vous pour venir nombreux les rejoindre et que « la VIE, la CONVIVIALITE » reprennent enfin. Dans les mois qui viennent nous allons retrouver deux moments de partage : une réunion publique début décembre où nous exposerons les projets structurants pour l'avenir de notre Commune et le 7 janvier ce sera les vœux de la Municipalité. Fin janvier dans notre salle des fêtes nous organiserons un forum des associations, vous pourrez ainsi venir les rencontrer.

Prenez soin de vous et prenez soin des autres.

Bien amicalement, Didier votre Maire



SERVICES

Agence Postale :
05 46 91 17 29
Ecole : 05 46 95 93 88
ADMR : 05 46 95 35 65
Services publics : 39 39
ERDF : 0810 333 017
GRDF : 0810 433 017
Notaire : 05 46 95 97 09

URGENCES et SANTE

Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Gendarmerie : 05 46 58 50 17
Centre Hospitalier
de St jean d'Y : 05 46 59 50 50
de Saintes : 05 46 95 15 15
Médecin de nuit : 05 46 27 55 20
(week-end et jours fériés)
Centre antipoison : 05 56 96 40 80

Médecins :

M. Chatenet : 05 46 95 97 17
Mme Minet : 05 46 95 99 16

Infirmiers :

M. Picauron : 05 16 20 57 98
Mme Besançon : 05 46 73 82 92

Pharmacie :

Mme Couprie : 05 46 95 92 48
Pharmacie de garde : 3237

Bibliothèque

Mardi : 15h30 / 19h
Mercredi : 10h / 12h
Vendredi : 15h30 / 19h
Dernier samedi du mois : 10h / 12h
Une fois par mois : bébés lecteurs
Tél. : 05 46 93 66 84
bibliotheque@brizambourg.fr

N'oubliez pas d'aller lire les délibérations du Conseil Municipal affichées sur les panneaux près de chez vous

Points sur les projets et travaux

- En ce qui concerne la « Maison des Associations » (ancienne Poste), les travaux débutent fin octobre... enfin.
- Les travaux de l'ancienne caserne des Pompiers sont presque terminés.
- Une première tranche de débernage a été réalisée. En 2022 nous ferons le reste des voies Communales où cela est nécessaire.
- En novembre des travaux de voirie vont avoir lieu Chez Nadeau et chez Braud
- Le SIVU BBE (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Brizambourg Bercloux Ecoyeux) est en train de changer tout son matériel : goudronneuse, camion, cylindre et pelleuse et se dote de nouveaux engins une nacelle et une « balayeuse – aspirateur »



- La grande structure de l'aire de jeux a été changée par notre Equipe Technique et mise sur « béton recouvert de gazon synthétique ».



OCTOBRE ROSE : 9 octobre 2021

Reconnaisable par son mythique ruban rose, la campagne Octobre Rose est l'occasion de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et de collecter des fonds pour soutenir la recherche.

«Le cancer du sein touchera 1 femme sur 8 en 2021»

Daniel Nizri, président national de la Ligue contre le Cancer

Et de rappeler que plus les cancers sont diagnostiqués tôt, plus grandes sont les chances de le soigner. Pour preuve : le dépistage organisé du cancer du sein aurait permis de réduire sa mortalité de 15 à 20 %. Aussi, la Ligue du cancer entend bien profiter d'Octobre Rose 2021 pour remobiliser. «Malgré le contexte sanitaire, continuez à vous faire suivre et dépister, prenez soin de votre santé», martèle le professeur Daniel Nizri, son Président bénévole.

Brizambourg, comme depuis plusieurs années maintenant, participe cette année encore en s'associant aux associations et commerçants pour organiser une journée Octobre Rose et en décorant votre, notre village tout le mois d'octobre. De 10 h à 17 h rejoignez-nous à la zone de commerces : un marché artisanal, des animations et atelier nous permettront de passer un bon moment ensemble pour une belle cause ! Vous pourrez également retrouver chez vos commerçants des sacs shopping et écharpes à acheter dont le bénéfice sera reversé par l'association Anim'a briz à l'association les Enchantées de Saintes.



Journée Rose Brizambourg

Samedi 9 octobre
de 10h à 17h

Animations gratuites le matin
Marché Artisans locaux
Boutique éphémère

Avec la participation
des commerçants de Brizambourg

15h
Participe à
l'Arbre de Vie
Atelier payant sur réservation

Zone Commerciale de Brizambourg
Réservations, renseignements : 06 13 18 84 89

Au profit de l'association Les Enchantées
Chez Anim'a Brizambourg
Les Enchantées de Saintes

Journée Vaccination Covid 19

En raison de la rapidité et de la propagation, du virus de la COVID 19, à l'initiative de Monsieur Nicolas Basselier, préfet de la Charente-Maritime et de Madame Sylvie Marsilly, Présidente du Département de la Charente-Maritime, le SDIS 17 s'est inscrit dans une démarche volontaire et exclusive pour renforcer la campagne de vaccination contre cette épidémie dans notre département.

Brizambourg étant une commune centrale, nous avons été désignés, pour être acteur de cette opération. Un centre mobile de vaccination a assuré une présence sur notre commune,

Les objectifs de ce centre mobile étaient de répondre aux principes suivants :

- Augmenter l'offre de vaccinations par un dispositif nouveau au sein de la Charente-Maritime, porté par le SDIS 17, sous le patronage de la préfecture et du département, en partenariat avec l'ARS et les associations agréées de sécurité civile,
- « Allez vers » dans le cadre de la vaccination des bassins de population ne disposant pas de centre de vaccinations,
- « Allez vers » les estivants sur les lieux de vacances,
- Faciliter la proximité pour la vaccination des charentais-maritimes,
- Vacciner sans rendez-vous et sans avoir besoin de s'inscrire préalablement sur un site.

Nous avons donc fait passer à toutes les communes voisines l'information, afin d'accueillir un maximum de personnes. Cette journée vaccinale a eu lieu, le dimanche 29 Août 2021, de 9h à 17h, dans la salle des fêtes de Brizambourg. Toutes les personnes qui n'ont pas pu bénéficier de la vaccination étaient concernées ainsi que les adolescents. Que ce soit pour une première ou deuxième injection, le vaccin se faisait avec Pfizer. Nous avons une équipe de 10 personnes, professionnels de santé ou volontaires pompiers, sous la responsabilité du capitaine Yannick Fougeret, chef du service opérationnel, officier de sapeurs-pompiers au SDIS 17.

En relation avec la municipalité, la salle des fêtes a été aménagée de trois tentes, ce qui permettait une prise en charge personnalisée et d'organiser et gérer cette journée dans de bonnes conditions.

Lors de cette journée, ils ont pu effectuer 46 injections.

Associations

Bibliothèque Simone Veil

Votre bibliothèque est ouverte depuis le 7 septembre pour une nouvelle saison que nous espérons pleine de bons livres et de convivialité. Actuellement le passe sanitaire* est obligatoire pour les adultes et le sera pour les enfants de plus de 12 ans à partir du 30 septembre.

▣ Les animations à venir :

- « Chapitrerie des tout-petits » le 20 octobre à la salle des fêtes à 10 H 30

Inscription obligatoire et accès limité à un total de 50 personnes, enfants de 6 mois à 8 ans accompagnés d'un seul parent, passe sanitaire et respect des gestes barrières ; brochure à retirer à la bibliothèque

- Faisons sa fête à Jean de La Fontaine le 6 novembre à 16 h 30, à la salle des fêtes, passe sanitaire et respect des gestes barrière. Du plus petit au plus grand venez écouter quelques fables suivies du traditionnel verre de l'amitié. Entrée libre.

- La « Plum'Apéro », notre dictée annuelle, le 27 novembre à la salle des fêtes à 16 H 30, inscription au 06 09 60 66 30, passe sanitaire et respect des gestes barrière.

▣ La réouverture de l'atelier « la muse plume » est en attente des futures directives sanitaires, il reprendra dès que possible.

▣ La journée d'automne des nouveaux livres sera disponible courant octobre : romans, thrillers, romans policiers, etc. Il y en aura pour tous les goûts.

Nous vous rappelons que si vous empruntez les ouvrages de votre bibliothèque vous pouvez accéder gratuitement à la plate-forme numérique de la bibliothèque départementale qui propose de nombreuses informations et tutoriels : journaux régionaux et nationaux, magazines, cours de langues, de bricolage, d'art, de sport et un tas d'autres thèmes très variés ; vous en trouverez forcément au moins un à votre goût.

Votre bibliothèque manque cruellement de bénévoles pour continuer son activité principale ainsi que la création d'animations autour de notre belle langue française.

Nous agissons dans la joie et la bonne humeur, la besogne est agréable et pas bien compliquée, venez nous rejoindre !

Pour toute information, les bénévoles se tiennent à votre disposition aux heures habituelles d'ouverture :

Mardi de 15 H 30 à 19 h

Mercredi de 10 H à 12 H

Vendredi de 15 H 30 à 19 h

Dernier samedi du mois de 10 H à 12 H

Fermeture pendant les congés scolaires

**La situation évoluera en fonction des directives reçues de la Préfecture*



AINES RURAUX

Depuis quelques temps nous pouvons reprendre les manifestations, donc notre repas dansant de Noël sera le vendredi 10 décembre 2021 à midi à la salle des fêtes de Brizambourg avec Jean Pierre et Mary, traiteur Christian Bernard au prix de 28 € (prix coutant).

Le repas est ouvert à tous, venez nous rejoindre. Les mesures Covid qui seront toujours (peut-être) en vigueur nous imposeront la mise en place du contrôle du pass-sanitaire, soit d'un test négatif de moins de 72 heures, merci de votre compréhension.

Le Président DAMON Jean-Claude Tél. 05 46 95 95 81 – 06 67 70 56 91

Pour info : Le dimanche 31 octobre à St-Hilaire de Villefranche : Thé dansant de l'Interclubs.

Pass-sanitaire obligatoire ou test négatif.



Anim'à Briz est une association qui a vu le jour en 2016. Portée par de nombreux bénévoles, elle a pour objectif de développer les animations locales, promouvoir la cohésion et le rapprochement des citoyens, favoriser l'accès à la culture et aux loisirs, faire découvrir et préserver les espaces naturels, le patrimoine et l'environnement.

Le samedi 09 Octobre, à l'occasion de la Journée Rose, l'association soutien les commerçants de Brizambourg en proposant la vente de foulards et de sacs au profit de l'association « Les Enchanteuses » qui accompagne et aide les personnes malades.

Après ces deux années particulièrement calmes du point de vue animations, les idées se bousculent et l'envie de vous retrouver est très forte. L'année 2022 devrait être riche en projets et manifestations. Avec, entre autres, la venue d'un cirque contemporain en association avec la municipalité et les théâtres de Saintes, Cognac et Saint-Jean-d'Angély. Anim'à Briz fera partie de l'équipe qui participera à la mise en place d'un pôle restauration (la désormais célèbre Guinguette de Brizambourg) et à l'organisation d'animations sur quelques soirées.

Nous profitons donc de cette publication pour faire un appel aux bénévoles. Si vous souhaitez intégrer une équipe dynamique et très conviviale nous serions ravis de vous accueillir.

N'hésitez pas à vous joindre à nous lors de notre Assemblée Générale du Vendredi 19 Novembre à 19h00
Retrouvez-nous sur notre page Facebook ou contactez-nous par mail à animabriz@orange.fr.

Festivement, les bénévoles

Les Chats libres : AIDER UN CHAT ERRANT

Tout le monde peut aider un chat errant ! Oui, même vous ! Vous n'avez même pas besoin d'avoir un chat errant dans votre voisinage pour commencer à agir aujourd'hui. Mais réfléchissez svp ! Si vous prenez la responsabilité de nourrir les chats errants, vous devez également prendre des dispositions pour qu'ils soient stérilisés. Sinon vous encouragez une augmentation énorme de leur population, et l'introduction d'autres chats dans cette vie misérable, incertaine, précaire.

Les chats errants sont des chats domestiques nés dans de mauvaises conditions. A un moment donné, quelque part dans leur lignée, un humain irresponsable a permis à un chat domestique de se reproduire et les descendants ont fini abandonnés sans personne pour en prendre soin.

Les chatons de cette chatte sont nés et ont été élevés avec peu, voire pas, de contact positif avec les humains. Le résultat ? Les chatons ont grandi en ayant peur des gens et sont devenus sauvages.

UN COMBAT DE TOUS LES JOURS

La vie d'un chat errant est un combat continu pour la survie. Sans humain pour lui donner l'amour et les soins dont chaque animal domestique a besoin, les chats errants ont des vies courtes et généralement tristes.

Durant cette courte durée, étant des reproducteurs prolifiques, ces félins peuvent mettre au monde plus de chatons errants (et à partir de leurs 4 mois de vie !!), dont certains survivront pour se reproduire à leur tour. Et ainsi le cycle continue.

Les chats errants sont timides en présence des gens. Ils restent souvent loin des étrangers.

Un chat errant est autant domestique que votre propre chat. Il peut devenir sociable si on lui donne assez de soin, de patience et de temps.

Mais ce n'est pas toujours la bonne solution pour tous les chats errants. S'occuper de ces chats dans leur milieu naturel, leur fournissant refuge, nourriture et soins médicaux, est souvent le meilleur moyen d'agir.

COMMENT AIDER UN CHAT ERRANT ?

Vous n'avez pas vraiment besoin de prendre soin à temps complet d'une colonie sauvage pour aider. Il y a de petites choses que vous pouvez faire pour les chats errants dans votre voisinage qui les aideront à survivre. Cela est possible même si vous n'avez pas une grande expérience pour prendre soin des animaux sauvages. En fait, si la détresse des chats errants vous pèse sur la conscience (et elle devrait !) il y a des moyens d'aider de façon indirecte aussi.

AIDEZ À CRÉER UNE ATMOSPHÈRE POSITIVE POUR LES COLONIES DE CHATS ERRANTS DANS VOTRE VOISINAGE

Une colonie de chats errants qui n'est pas supervisée par un soignant responsable peut effectivement être une nuisance et affecter négativement la qualité de vie des gens.

Les sons des chats qui hurlent, l'odeur de l'urine quand ils marquent leur territoire, et la vue insupportable de chats malades et blessés peuvent devenir de vrais problèmes et pousser les habitants à rejeter la présence des chats et à agir en vue de les enlever du voisinage.

Il y a une meilleure solution à ces problèmes et c'est de stériliser les chats dans le voisinage. Les chats stérilisés sont plus calmes, ne marquent pas le territoire en utilisant l'urine et sont généralement en meilleure santé.

ACTION LOCALE POUR LES AIDER

FOURNIR DE L'EAU FRAÎCHE.

Surtout pendant les mois chauds de l'été, les chats errants pourraient avoir besoin de votre aide pour avoir accès à l'eau. Fournissez l'eau dans de grands bols. Placez-les de façon discrète, afin d'éviter les conflits potentiels avec les voisins ou les propriétaires des entreprises locales.

FOURNIR UN REFUGE RÉCHAUFFÉ.

Durant les mois froids de l'hiver, surtout dans les climats très froids, avoir une boîte isolée pour s'y réfugier peut faire la différence entre la vie et la mort.

ORGANISER UNE OPÉRATION LOCALE.

Piéger-stériliser-relâcher. C'est le seul moyen humain de contrôler une colonie de chats errants.

Comme le nom l'indique, cela implique d'attraper chaque chat pour le castrer ou le stériliser. Il pourra ensuite retourner dans son propre territoire. L'opération présente beaucoup de bénéfices, et en son absence, des générations entières de chatons périraient dans chaque colonie.

Brizambourg a une organisation locale et avec quelques bénévoles que nous remercions de leur implication, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux volontaires.

Les bénévoles peuvent aider pour :

- La sociabilisation des chatons sauvages,
- Supervision des colonies de chats,
- Ou simplement l'aide dans les tâches quotidiennes.

Il y a toujours quelque chose à faire !



La cueillette des champignons

Mais au fait, quelle est la réglementation en matière de cueillette des champignons ?

La cueillette des champignons en forêt est souvent l'occasion de belles balades sous des arbres aux couleurs rougeâtres de l'automne. Mais cette cueillette est également fortement réglementée par des quotas qu'il vaut mieux ne pas dépasser : on ne peut pas non plus cueillir les champignons n'importe où. Et si vous en trouvez, comment savoir s'ils vont vous régaler ou... vous tuer ?



La réglementation française pour les champignons

Avant de cueillir un champignon, il faut d'abord déterminer dans quel lieu il se trouve.

- Dans une propriété privée, vous n'aurez pas le droit de le cueillir sauf si le propriétaire vous y autorise. Même si aucun panneau ne prévient de l'interdiction, ramasser fruits ou champignon sur un terrain privé est un vol.

- La cueillette des champignons en forêt publique est autorisée ; cependant vous ne pourrez prélever que 5 litres de champignons au maximum par personne.

Quoi qu'il en soit, et sauf autorisation spéciale, vous ne pourrez pas commercialiser le fruit de votre cueillette. Parfois, les préfets autorisent la commercialisation dans des cas précis de « foires aux champignons » par exemple.

Attention, les autocollants (de département) sur les plaques d'immatriculation sont désormais interdits

D'après l'article R163-5 du code forestier, "une récolte sans autorisation inférieure à 10 litres est passible d'une amende maximale de 750 €. Une récolte supérieure à 10 litres, et quel que soit le volume pour les truffes, peut être sanctionnée jusqu'à 45 000 € d'amende et 3 ans d'emprisonnement".

Des arrêtés à connaître avant la cueillette !

Enfin renseignez-vous sur les arrêtés en vigueur dans les forêts publiques. Des arrêtés de l'Office National des Forêts peuvent indiquer :

- Des jours et heures autorisés à la cueillette,
- La quantité autorisée par personne et par jour (5 litres donc généralement),
- Respecter la nature, cueillir et ne pas arracher, ne pas piétiner la zone de pousse

Et il va de soi que pour des raisons de sécurité, la cueillette des champignons est interdite pendant les périodes de chasse. Pour connaître ces dates, il faudra vous renseigner auprès de la Société de Chasse susceptible d'organiser des chasses en forêt ; ces zones doivent être matérialisées à l'entrée des forêts.

Trois applications pour identifier les champignons

Vous n'êtes pas sans savoir que certains champignons ne sont pas comestibles: certains peuvent même vous conduire à la mort par intoxication si vous les ingérez. Les plus connus sont les amanites phalloïdes ou tue-mouches, mais attention aux fausses-morilles, bolets de Satan ou tricholomes...

Ils sont souvent colorés, appétissants mais il ne faut surtout pas les manger. Si vous n'êtes pas expert en champignons, voici trois applications qui identifieront le danger pour vous, et ce, avant même de les cueillir.

- CHAMPIGNOUF, une application gratuite disponible sur iOS et Android qui permet une reconnaissance du champignon via une photo. En quelques secondes, vous saurez si le champignon découvert fera une bonne omelette ou vous conduira aux urgences.

- IK CHAMPI est une application conçue par un mycologue et développée par Klorane. En plus d'identifier le champignon, l'application, disponible aussi sur Android et iOS, prodigue des conseils pratiques sur chacun d'eux.

- CHAMPIGNONS PRO est une application payante (iOS / Android) offre les mêmes possibilités que les deux précédentes, mais elle référence plus de 300 champignons ainsi que des conseils, illustrations et photographies.

Si vous avez la chance de connaître des coins à champignons et de pouvoir en cueillir, foncez, c'est une jolie balade à faire en automne.

Associations

ECOLE

La rentrée scolaire s'est effectuée le jeudi 02 septembre.

Nous avons la chance d'avoir un effectif stable encore cette année, avec 119 élèves scolarisés.

15 enfants de 3 ans sont rentrés à la maternelle, ce qui porte l'effectif de cette classe à 23 élèves avec 8 enfants de moyenne section, pour la classe de Maîtresse Laurence

La classe de GS - CP est de 25 élèves, pour la classe de Maitresse Emilie

La classe de maîtresse Marion CP - CE1 comprend 24 enfants

La classe de Maître Guénaël CE2- CM1se compose de 24 élèves

Notre classe de CM1- CM2, pour maîtresse Florence est de 23 élèves, nous pouvons donc constater que nos classes sont homogènes.

Cette année, après les travaux d'entretien du groupe scolaire pour nous permettre une économie d'énergie, quelques achats de mobilier ont été réalisés : (tables et chaises) pour la classe de GS- CP et CM, afin de correspondre au mieux à l'effectif.

Nous commençons à changer également le mobilier ludique de la maternelle. Nous avons changé le coin cuisine qui était âgé de 30 ans et qui a rendu de bons et loyaux services et allons progressivement rajeunir ce coin jeu.

Pour ce qui est de nos protocoles sanitaires, sur le temps méridien comme garderie (temps qui nous incombe), nous nous adaptons au programme de l'éducation nationale, comme l'an passé. Il est compliqué d'encadrer dans les conditions actuelles nos enfants. Il faut éviter les échanges de matériel, jeux entre classes et limiter les croisements dans les couloirs, respecter à la garderie les groupes de même classe, pour le goûter comme le partage de jeux. Nous avons la participation de deux agents de la CDC, qui viennent aider à la prise en charge des enfants, le mardi et jeudi de 11h30 à 13h30 pause méridienne. Ce qui nous permet de mettre en place des animations plus ludiques, comme du théâtre, de la création de marionnette, chose que nous ne pouvons pas faire avec un effectif trop important.

Nous pouvons remercier notre équipe d'agents municipaux qui mettent en pratique toute l'organisation adéquate au niveau de l'hygiène et des protocoles sanitaires pour accueillir les enfants dans des conditions réglementaires. Ainsi que notre équipe enseignante, qui nous permet de partager toutes les consignes de l'éducation nationale et ses différents protocoles sanitaires, afin d'accueillir dans les mesures souhaitées vos enfants.

Pour notre cantine, nous avons commencé l'année avec un effectif de 115 couverts presque tous les jours. Il est vrai que tous les menus sont réalisés sur site et avec des produits frais et souvent de proximité. Des crus, en passant par le plat principal et en succombant très souvent au dessert, tout est préparé dans notre cuisine. Merci à Lionel notre cuisinier (société de restauration) pour son investissement pour les enfants, Les repas sont validés par une diététicienne.

Exemple de menu : carottes râpées, rôti de porc chou-fleur gratiné, tomme blanche, riz au lait vanillé.

Bonne année scolaire à tous,





La Gym à votre porte

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE



La gym a repris le chemin de la **salle des fêtes de Brizambourg** après une saison 2021.21 bien compliquée.

La séance de gym douce, proposée par Marie, notre animatrice, dans votre village est plus axée sur l'entretien de son corps, une mise en route matinale et la reprise d'activité sportive après une interruption.

Vous avez la chance d'avoir, à votre porte, la possibilité de profiter des 6 séances de gym par semaine proposées par un Club Labellisé.

Nos séances sont multisports, suffisamment diversifiées pour que vous puissiez prendre du plaisir et progresser. Nos **animatrices diplômées** seront à votre écoute pour vous encourager et vous guider

Lundi : 17h30 – 18h30 gymnase du Collège **St Hilaire de Villefranche** – Gym Douce
18h30-19h30 gymnase du Collège **St Hilaire de Villefranche** – Gym Tonique

Mercredi 9h à 10h, **Salle des Fêtes Brizambourg** – Gym douce
19h-20h – Salle Jean Garnier **St Hilaire de Villefranche** – Gym Tonique

Jeudi : 19h -20h Salle du Foyer Rural **Asnières La Giraud** – Gym pour Tous

Vendredi : 9h-10h– Salle Jean Garnier **St Hilaire de Villefranche**-Gym Douce

Les inscriptions se font sur place au début de chaque séance.

S'accorder du temps pour **s'occuper de soi**, c'est ce que vous pourrez découvrir dans notre club lors des **deux séances découverte gratuites** !



Contact :

Christine : 06.67.20.20.06

Françoise : 06 49 27 26 54

gymvolontaire-017044@epgv.fr

gymvolontaire17@gmail.com

www.sport-santé.fr



Associations

ACCA Brizambourg

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 2 juillet 2021, il y a eu 27 personnes présentes. Nous avons décidé d'augmenter le prix des cartes de 10 euros car tout augmente, que ce soit le gibier de lâcher ou le prix et la quantité des bracelets grand gibier. Le prix de la carte n'avait pas été changé depuis de nombreuses années.

Nous avons modifié la réserve de chasse afin que les chasseurs ne puissent pas approcher du lotissement de la petite garenne sauf pour le gros gibier.

Attention : les pancartes « chasse en cours » comme ci-contre ne sont pas là pour vous embêter, mais bel et bien pour la sécurité de tous. D'une part pour vous prévenir qu'un plan chasse est en cours dans le secteur et vous amenez à ralentir et vous méfier d'un éventuel animal : chevreuil, sanglier, renard... qui voudrait couper la route. Mais aussi pour les chiens qui chassent et peuvent couper la route à tout moment.

Sachez que nous ne sommes pas au bord des routes par plaisir et que si l'on peut éviter d'y être, nous le faisons. Le but n'est pas de vous embêter mais d'appeler à la vigilance pour éviter les accidents avec un animal qui n'a rien demandé et se moque de vos idées politiques ou autres, qui vous font accélérer et klaxonner, qui nous mettent en danger nous et nos chiens. Ce serait dommage de créer un accident, de blesser ou d'abîmer votre véhicule parce que vous n'êtes pas en accord avec nos pratiques.

Soyons vigilants et responsables Ensemble !!!



L'Association des Parents d'Elèves « Les Gamins d'Abord »

Malgré un contexte sanitaire défavorable à la vie associative en général, l'APE les Gamins d'Abord a maintenu, malgré tout, certaines de ces animations en les adaptant parfois à la situation actuelle. La crise du COVID-19 nous a malheureusement obligé à annuler une grande partie des manifestations et projets prévues pendant l'année scolaire 2020/2021 (bourse à l'enfance, repas de la kermesse, consigne/vente de gobelets réutilisables décorés par les élèves, calendriers photos et soirée jeux). Nous espérons pouvoir les reporter au moins en partie dès la rentrée de septembre 2021.

- Nous envisageons pour cela d'organiser une vente de jeux de société avec la société Oïka Oïka. La vente des jeux permet à l'association de cumuler des points qui seront utilisés par les enseignants pour choisir des jeux pour leur classe.
- Nous souhaitons réaliser un calendrier photo pour l'année 2022.
- Nous inviterons Stabylo le clown et ses acolytes pour un spectacle destiné aux enfants de l'école le vendredi 17 décembre 2021 à la salle des fêtes de Brizambourg.
- Nous renouvellerons la tombola chocolat à Pâques.
- Nous espérons organiser une bourse à l'enfance le dimanche 17 mai 2022 à la salle des fêtes de Bercloux.
- Si nécessaire, nous participerons aux budgets des familles en fournissant une partie des masques aux enfants scolarisés.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Présidente :
Yasmine BRUAND 06 82 31 80 46

Moto cross du 29 août 2021

Le soleil, le spectacle étaient encore au rendez vous cette année sur le terrain du Champ de la Joyeuse dimanche 29 août pour la finale trophée de moto cross, malgré le pass sanitaire obligatoire, respecté par le public qui était présent pour cette neuvième édition.

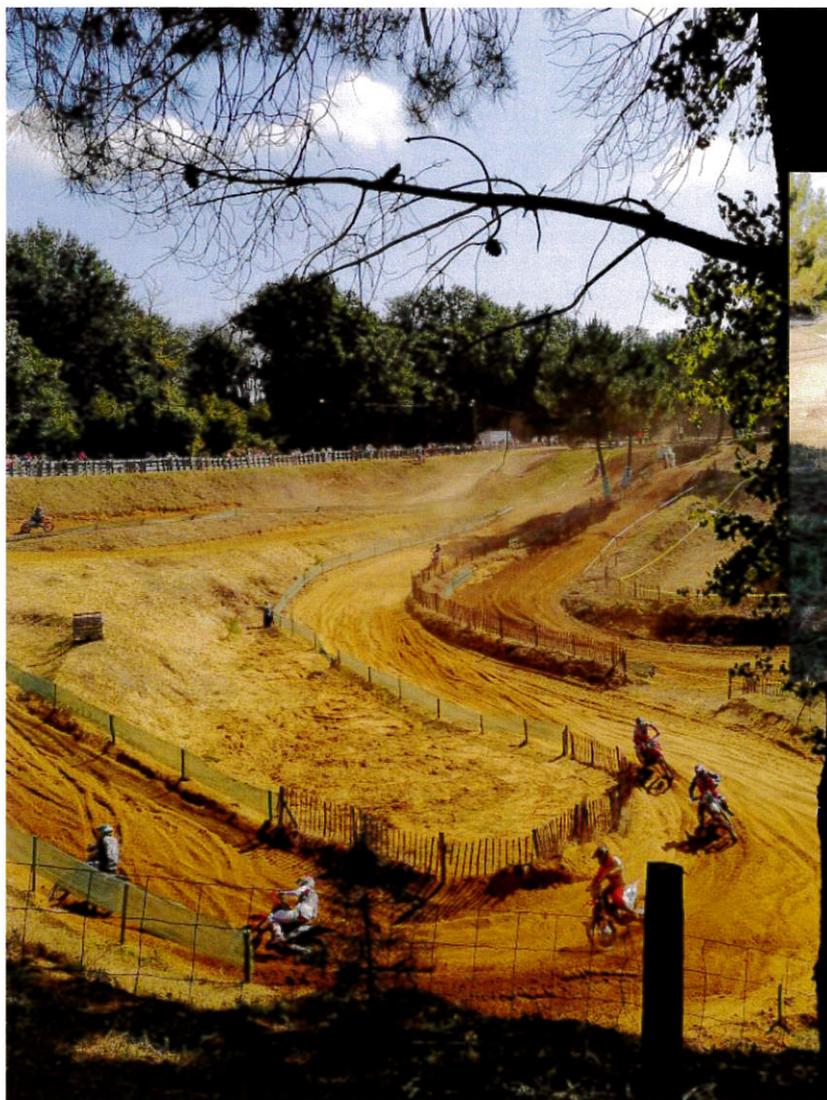
Près de 150 coureurs, divisés en 5 catégories, ont bataillés dur. De nombreuses chutes sont survenues lors des différentes manches et le président du MC Kids 17, Sébastien Hémerit souhaite un prompt rétablissement à chacun des pilotes blessés.

Sébastien remercie également les nombreux bénévoles qui, cette année encore, ont fourni un travail remarquable, ainsi que la municipalité et tous les intervenants sans qui cette journée ne serait possible.

Jordan MOREAU, le local de l'épreuve a terminé 2ème de la catégorie Open à Brizambourg.

Après la finale disputée à Brizambourg, le pilote du MC KIDS 17, Léo SEUGNET remporte le trophée zone nord (ex Poitou Charentes) en catégorie MX2, il est donc champion de la zone nord !

Dans la même catégorie, Thomas Herpin finit lui 3ème.



Bravo à tous et à l'année prochaine.



MARCHE

Mercredi matin 9h à 13h
Samedi matin 9h à 13h

Fruits et légumes, Huîtres,
Viandes, Volailles,
Poissons, Fromages, Miel,
Charcuterie, Plats cuisinés

COMMERCES et SERVICES

Auto-bilan
Automobiles
Bijoux/Vêtements/Déco
Boulangerie et pâtisserie
COOP
Esthéticienne
Fleuriste
Hôtel restaurant - bar
Machines agricoles
Mercerie
Pineau / Cognac
Presse / Tabac
Quincaillerie
Réflexologue
Salon de coiffure
Salon de tatouage

ARTISANS

Couvreur, électricien,
peintre, maçons,
menuisiers,
plaquiste, plombier...

INFOS PRATIQUES

Mairie : Tél. 05 46 95 97 03
Fax 05 46 95 97 37
secretariat@brizambourg.fr
mairie@brizambourg.fr
www.brizambourg.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 9h à 12h
Mardi de 15h à 18h30
Jeudi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h

Permanence des élus :
Didier COSSET, Maire
- Lundi 9h00 - 12h00
- Mardi 15h00 - 18h30
- Vendredi 9h-12h

Marilyne BAILLARGUET,
1^{ère} adjointe
- Jeudi 14h-17h

Jean-Jacques MENAGER,
2^e adjoint
- Lundi 9h-12h

Loétitia PELLIER, 3^e adjointe
- Vendredi 9h-12h

Ma Quincaillerie

Véritable institution à Brizambourg,
la Quincaillerie Leguay a changé de gérant.
Après 30 ans de bons et loyaux services,
Dominique a décidé de passer la main
à Jean-Baptiste DECOU qui a à cœur
de garder l'esprit de la maison.

Tous les services existants vont donc continuer avec un peu plus d'agricole et
la fabrication des flexibles hydrauliques.

Les horaires d'ouverture de Ma Quincaillerie sont :

- du mardi au vendredi 8h30/12h15 14h/18h30
 - le lundi après-midi 14h/18h30
 - le samedi 8h30/12h15 14/18h
- Fermé le lundi matin et le dimanche.

Nous souhaitons une bonne installation à Jean Baptiste et remercions
Dominique pour son investissement auprès des Brizambourgeois durant ces
trente années.

Voici la lettre de Dominique Leguay
pour son départ à la retraite bien méritée :

Mesdames, Messieurs,

Cher(e)s ami(e)s,

Il y a 30 ans lorsque je reprenais la quincaillerie de Madame Dupuis et Monsieur Pierre Roy, je n'imaginais pas que le temps passerait si vite, et qu'un jour c'est moi qui vous adresserais cette lettre d'au revoir.

Il y a déjà bien longtemps que je n'ai plus de clients, mais des amis...

Pour la plupart d'entre vous, j'ai vu vos enfants tout petits, puis grandir, et devenir des hommes et des femmes qui forment aujourd'hui notre société. J'ai aussi vu partir des gens que j'aimais bien.

J'ai apprécié cette vie auprès de vous, avec dialogues et franchise.

Les élus de Brizambourg, Ecoyeux, Bercloux, St Hilaire, Nantillé, Villars les Bois, Burie, St Césaire et St Brie des Bois, ont toujours été à mes côtés pour donner une capacité économique à ce commerce. Et je les en remercie sincèrement.

Sans vous, cette quincaillerie n'existerait pas. Mon souci permanent a été d'être à votre écoute. De trouver toujours le meilleur produit, avec les meilleurs fournisseurs que je remercie aussi, car eux aussi font partie de l'histoire de ce commerce.

J'ai à cœur de vous laisser entre de bonnes mains, et de penser que mon successeur saura lui aussi vous servir du mieux possible dans ces temps pourtant difficiles, et je lui souhaite de connaître le même bonheur auprès de vous que moi-même.

Croyez-moi bien, ce n'est pas moi qui vais vous manquer, mais vous qui me manquerez...

Merci pour tout.

Dominique Leguay

Dominique Leguay 103 avenue de Cognac 17770 Brizambourg



**Besoin d'un renseignement, d'un entretien, d'une aide, d'un rendez-vous...
Notre Mairie à votre écoute... au 05 46 95 97 03**